

# Goult - Lumières et ses hameaux

Bulletin Municipal n°78 - Automne / Hiver 2023

Mairie de Goult  
31 place Jean Moulin - 84220 GOULT  
Tél. : 04 90 72 20 16 - [www.goult.fr](http://www.goult.fr)



# Sommaire

## Vie locale



Réunions .....	4
Conseil municipal des jeunes .....	7
Aménagements .....	8
Les échos du village .....	9
Aux écoles .....	14
Associations .....	15



Aménagements - Page 8

## Informations



Infos sociales .....	16
Le Lien .....	17
Environnement .....	18
Mutuelle Générale d'Avignon .....	19



La médiévale - Page 10

## Culture



À la médiathèque .....	20
------------------------	----



Congrès - Page 12

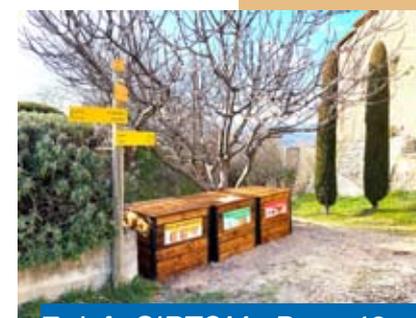
## À votre attention



Allo?! .....	22
État civil - Le coin du jeu .....	23

### AVIS AUX ASSOCIATIONS

Vous souhaitez publier un article dans le prochain bulletin municipal ?  
Merci de déposer vos documents signés à la Médiathèque Municipale.



Info SIRTOM - Page 18

### Ont participé à ce numéro :



**Articles et photos** : La commission municipale «information et communication» (Monique CHABAUD, Eric LAUGIER, Françoise PEZIERE).

**Conception** : Sébastien FARGET

**Impression** : L'imprim à APT

# En quelques lignes...



*Madame, Monsieur*

*Une année s'achève bientôt, et notre commune continue, au fil des saisons, de prendre sa place dans ce Luberon tant convoité.*

*Force est de constater que le «village caché» devient le village à connaître. Des commerces dynamiques, des services à l'écoute et des associations innovantes sont autant d'atouts qui contribuent à une vie agréable dans un environnement rural, et renforcent notre attractivité. La Ronde goultoise, ou encore la fête médiévale, figurent parmi les dernières animations proposées cette année. Il nous appartient d'accompagner cette évolution pour que notre village conserve le charme que l'on vient y trouver, et une convivialité respectueuse de tous.*

*L'accueil du Congrès international de la Pierre Sèche la première semaine du mois d'Octobre, qui a accueilli sur une semaine des muraillers de plus de quinze pays différents et des spécialistes de ce savoir-faire, s'inscrit dans cette dynamique qui a mis en valeur notre patrimoine et celui du Vaucluse.*

*Les travaux tant attendus de la réfection de la chaussée de la route de Lumières ont été réalisés avec le Conseil Départemental. La sécurité de circuler sur cet axe, ce que chacun apprécie, ne doit bien évidemment pas être mise en péril par une vitesse accrue des véhicules sur ce tapis en enrobé !*

*Comme annoncé dans le dernier bulletin, et concernant les économies d'énergie, l'ensemble de l'éclairage public est désormais passé aux leds, avec une forte réduction de l'intensité d'éclairage de 23h à 5h du matin. Ce sont là deux opérations nécessaires, mais lourdes sur notre budget, que nous venons d'achever.*

*Avec les membres du conseil municipal je vous souhaite de passer un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année, et vous présente nos vœux les plus chaleureux pour 2024.*

*Didier PERELLO*



*Didier Perello et le Conseil Municipal  
vous souhaitent  
de joyeuses fêtes de fin d'année  
et ont le plaisir de vous inviter  
à la traditionnelle cérémonie des vœux  
mardi 09 janvier à 18h30  
à la salle des Fêtes*





## Conseil Municipal du 27 Juillet 2023

**Étaient présents :** Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monik CHABAUD, Janine GUITON, Michèle DIDIER, Hervé CHABOWSKI, Jean-Louis BONVALET.

**Étaient absents :** Françoise PEZIERE, pouvoir à Mauricette CENCIARELLI, Michèle MICHEL, pouvoir à Janine GUITON, Nicolas CARRARA, pouvoir à Didier PERELLO, Elodie De TIMARY, pouvoir à Jean-Louis BONVALET, Francis ROCHE pouvoir à Monik CHABAUD, Jean-Claude DONGUY pouvoir à Hervé CHABOWSKI.

**Secrétaire de séance:** Gérard CHABAUD

### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 Avril 2023

*Approuvé à l'unanimité*

### 2. Changement de bail d'un local professionnel à la Gloriette

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SELARL « Rivarel » va remplacer la SELARL « Bourla » à compter du 1er août 2023.

*Approuvé à l'unanimité*

### 3. Changement de bail d'un local professionnel rue de la République

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Sylvie MOURINO esthéticienne qui occupe le local situé au 227 rue de la république va cesser son activité à compter du 1er septembre 2023. Une personne va reprendre l'institut, aussi, il convient d'établir un nouveau bail au nom de Madame Carine HUGUES.

*Approuvé à l'unanimité*

### 4. Demande de subvention au Département de Vaucluse au titre des amendes de polices

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Département de Vaucluse aide les collectivités locales pour la mise en sécurité de leur voirie ; le fonds qui alimente cette aide est issu de la répartition des amendes de police. Il propose de solliciter cette aide pour les travaux de sécurisation sur la RD 105, pour un montant de 24 500 €.

*Approuvé à l'unanimité*

### 5. Adhésion SEDEL

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 31 janvier 2023 pour l'adhésion au programme SEDEL du PNRL. Suite à une réorganisation des services du Parc Naturel Régional du Luberon et changement de tarif, il convient de délibérer à nouveau. Le coût annuel de cette adhésion est de 2.50 € par habitant

*Approuvé à l'unanimité*

### 6. Convention avec l'Association OPUS

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que l'Association OPUS qui assure la promotion du patrimoine est en mesure d'accompagner la commune dans le dépôt de dossier au titre du FEADER pour la composition de dépliants sur le patrimoine goultois.

*Approuvé à l'unanimité*

### 7. Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Vaucluse.

Monsieur le Maire rappelle la loi 3DS du 21 février 2022 qui consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l' élu local, afin de prévoir que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect ». Il précise que le Centre de Gestion propose une mission d'assistance et de conseil permettant de prendre en charge l'ensemble des démarches afin de faciliter la mise en œuvre des obligations règlementaires.

*Approuvé à l'unanimité*



### 8. Participation au dispositif d'Action Sociale Fonds d'Aide aux Jeunes du CD 84

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Départemental de Vaucluse a mis en place un dispositif en faveur des jeunes en difficultés âgés entre 18 et 25 ans pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Ce fonds est majoritairement financé par le Conseil Départemental ainsi que par différents partenaires tels que la CAF, la MSA et les collectivités locales. Le montant au titre de l'année 2023 pour les communes de moins de 2000 habitants est de 200€.

*Approuvé à l'unanimité*

### 9. Subvention à l'association CAT PATTES en LUBERON

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le but de cette association qui assure la protection animale et principalement les chats errants et propose de verser une aide financière sous forme d'une subvention de 500 €.

*Approuvé à l'unanimité*

### Travaux et questions diverses

- Agressions des Élus : L'Association des Maires de France a rédigé un texte qui a été lu le lundi 10 juillet 2023 à 12h devant la mairie. Ce texte évoque les mesures pour la protection des élus et les procédures pour traiter les dossiers en priorité au niveau de la justice

- Rue de la République : l'Association des commerçants a attiré l'attention sur la dangerosité des véhicules rue de la République. Un sens interdit va être mis en place de l'Avenue du Luberon à la place Alphonse Bernard durant 1 mois à titre d'expérimentation. Les riverains concernés ont été prévenus par courrier.

- Les conteneurs enterrés sur le parking de Lumières ont été mis en place et sont fonctionnels. Une borne de recharge pour les véhicules électriques a été mise en place par le Syndicat d'Electrification Vauclusien à proximité du parking de co-voiturage à Lumières.

- Syndicat Durance Ventoux : Création d'une conduite pour renforcer l'alimentation de la commune de Sault.

- Conseil d'École : Éric Laugier fait le point sur le dernier conseil d'école (nouvelle enseignante en septembre, travaux divers d'entretien)

- Hervé CHABOWSKI évoque le problème de voitures en stationnement de longue durée sur la Place St Pierre.

- Zone d'activités de Pied-Rousset, la Communauté de Communes Pays Apt Luberon étudie l'aménagement de la zone dans le prolongement de celle sur la commune de Roussillon.

\* \* \* \* \*

## Conseil Municipal du 27 Septembre 2023

**Étaient présents :** Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Michèle DIDIER, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Jean-Louis BONVALET

**Étaient absents :** Françoise PEZIERE (pouvoir à Mauricette CENCIARELLI), Hervé CHABOWSKI (pouvoir à Jean-Claude DONGUY), Elodie de TIMARY (pouvoir à Didier PERELLO), Nicolas CARRARA (pouvoir à Gérard CHABAUD)

**Secrétaire de séance:** Michèle MICHEL

### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 Juillet 2023

*Approuvé à l'unanimité*

### 2. Durées amortissements des biens - budget communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de fixer la cadence des durées des amortissements sur le budget de la commune et propose une durée de 5 ans pour les frais d'étude non suivis de réalisation et les biens mobiliers, et de 30 ans pour les installations générales.

*Approuvé à l'unanimité*



### 3. Décisions modificatives au budget communal

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à la demande du Service de Gestion Comptable de Pertuis, il convient de réaliser des modifications sur des opérations d'ordre.

Il rappelle que ces opérations n'affectent pas l'équilibre du budget.

- Budget communal : opérations d'ordre d'un montant de 10 170 €
- Amortissements subvention équipement : montant de 4 200 €
- Budget Transport Scolaire : opération d'ordre d'un montant de 100 €

*Approuvé à l'unanimité*

### 4. Choix de l'entreprise pour la consultation simplifiée des travaux sur la RD 105

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux entreprises ont répondu à la consultation simplifiée pour les travaux de la Route Départementale 105 et propose de retenir l'entreprise la moins-disante, Eiffage Route pour un montant de 87 814,66 € HT.

*Approuvé à l'unanimité*

### 5. Choix de l'entreprise pour les travaux sur la RD 105 - Avenue Eugène Ducroit

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Commission d'Appel d'offres s'est réunie le 25 septembre et a validé l'offre de l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD ETABLISSEMENT ALPES VAUCLUSE pour les montants suivants :

Tranche ferme : 104 624€ HT et Tranche optionnelle : 35 581€ HT

Soit un montant total de 140 205 € HT

*Approuvé à l'unanimité*

### 6. Demande de subvention auprès de la Région PACA pour la création d'un Skate-Park

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour la création d'un Skate-Park, la commune va solliciter une aide financière à la Région PACA d'un montant de 25 000€ (50% de la dépense subventionnable avec un montant plafonné à 50 000€) pour une dépense de 123 487€ HT.

*Approuvé à l'unanimité*

### 7. Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Contrat Vaucluse Ambition se substitue au Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour la période 2023-2025. Il propose de solliciter cette aide pour le financement des travaux d'aménagement de la RD 105 et de l'Avenue Eugène Ducroit pour un montant de 50 000 € et pour la création du skate-park pour un montant de 25 000 €.

*Approuvé à l'unanimité*

### 8. Attribution d'un logement communal au Grand Verger

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un logement T3 au Grand Verger sera vacant à compter du 15 octobre et propose de l'attribuer à une famille avec enfant, Madame Lidy, en attente de logement, a accepté la proposition.

*Approuvé à l'unanimité*

### 9. Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Monsieur le Maire rappelle le décret n° 2023-822 du 25 août 2023 qui actualise la liste des communes situées en « zone tendue » en étendant la liste des communes qui peuvent imposer une majoration du taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Il propose de majorer de 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés pour l'année 2024.

*Approuvé à l'unanimité*



### 10. Acquisition de l'emplacement réservé n°2 du PLU de la Commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune souhaite acquérir l'emplacement réservé n°2 inscrit au PLU de la commune afin de créer de nouvelles places de stationnement pour les véhicules.

*Approuvé à l'unanimité*

### 11. Subvention exceptionnelle suite au séisme du Maroc

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention de 500 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) suite au séisme intervenu au Maroc le vendredi 8 septembre 2023.

*Approuvé à l'unanimité*

### 12. Rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur le Maire présente pour information les deux rapports (Syndicat Durance-Ventoux et Suez).

### QUESTIONS DIVERSES :

- La situation de l'école a été évoquée au conseil municipal.
- Congrès de la Pierre Sèche. Il débute à compter du 2 octobre, des informations sur ce congrès

sont disponibles sur le site de la mairie goulf.fr

L'inauguration officielle du congrès aura lieu le jeudi 5 octobre 2023 à 17H au moulin.

Un chantier participatif pour les participants au Congrès aura lieu au Moulin de Jérusalem.

Les visites seront possibles du 2 au 5 Octobre, dans le respect des règles de sécurité.

Exposition de documents à la Salle du 3ème âge

Ouvert au public les 6 et 7 Octobre de 9h à 12h et 14h à 18h

Projection à la Salle des Fêtes du film « Au pays des pierres » à 17h30 – Ouverte à tous.

### ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2023/2024

Le petit maire : CLAMECY Nolan

1<sup>er</sup> adjoint : MONESTE-VAN WELLY Liv

2<sup>ème</sup> adjoint : RIGOT-MULLER Roman

3<sup>ème</sup> adjoint : THELLIEZ Louca

Les Conseillers Municipaux :

BERNASCONI Ange, BROCHARD Mathew,

DUBEY Kyan, ROSSI Maëlle, VIGUIER TAMISIER

Aaron, BENOIT Camille, GANET Iris, HELIN

LATTIE Marvin, RIALLAND Giulia, SOMPAYRAC

Alexandre, SATIN Elliot. ■



### Un point relais colis au village !

«La Cigale et la Fourmi» prend en charge un point «Relais Colis», les personnes peuvent déposer ou venir chercher un colis. Nous sommes ouverts maintenant tous les jours :

du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Le samedi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Le dimanche de 7h30 à 12h. ■





## Aménagements

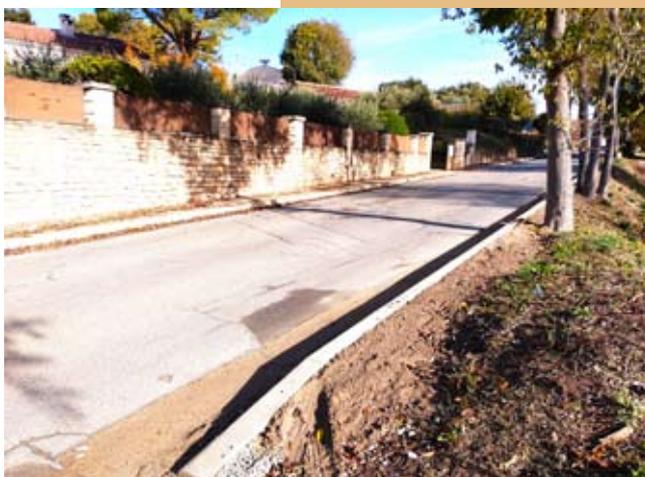
### Route de Lumières

Les travaux de réfection de la route de Lumières (RD105), depuis le croisement de la route de Jocas (RD60) jusqu'au petit rond-point du village (RD145), seront certainement achevés lors de la parution de ce numéro du bulletin municipal. Attendus depuis longtemps, ils vont permettre d'accroître la sécurité de circulation notamment pour les cyclistes.

Réalisée par le Conseil Départemental, cette intervention a été complétée par des aménagements des espaces utilisés par les piétons, dans la mesure où ceux-ci étaient compatibles avec la législation sur les voies de circulation.

Les panneaux d'entrée d'agglomération, tant à Lumières que sur le village, vont être déplacés pour la sécurité de tous. La zone 30 sera elle aussi agrandie à l'approche de l'école. Nous espérons que les automobilistes respecteront ces nouvelles limitations.

Un cheminement piéton sera fléché de l'entrée du stade jusqu'au haut du Chemin du stade pour la sécurité de déplacement. ■



### Éclairage Public : les leds remplacent les ampoules !

L'ensemble du parc d'éclairage public communal est passé aux leds. Cette opération a bénéficié d'une aide importante de l'Etat grâce au dispositif « Fonds Vert » qui a retenu le projet déposé par la commune en début d'année. C'est l'entreprise LUMIMAGS qui a assuré ces remplacements. Un dispositif de réduction de l'intensité lumineuse la nuit a complété ces travaux d'économie. La réduction de la consommation d'énergie sera très vite constatée sur les factures d'électricité communales ! ■



#### RÉNOVATION DES PARCS DE

#### LUMINAIRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Juillet – Octobre 2023

Montant du Marché HT : 188 236,00€

Participation Etat : 150 588,80€

Participation Commune : 37 647,20€



### Les festivités de l'été

Notre village a bénéficié d'une agréable et chaude saison estivale. Elle a débuté le premier week-end de juillet avec trois jours dédiés à la fête du village organisée par le Club des Loisirs sur la place de la Libération. Le public a apprécié ces soirées animées et un excellent repas du samedi soir composé d'une succulente gardianne de taureau (près de 250 personnes étaient présentes). L'association a enchaîné sur l'animation de la soirée du 13 juillet qui a convié un grand nombre de participants.

Le troisième dimanche de juillet, c'est le Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse que nous avons retrouvé avec joie en plein centre du village. Enfants et parents se sont donc amusés à se divertir lors de cette journée dédiée à la fête du miel. Puis le mois d'août est arrivé avec la soirée du 14 août consacrée à la fête du melon. Cette manifestation a été organisée par le club de football « Avenir Goult Roussillon » pour la seconde année consécutive.

Chaque année, les associations goultaises offrent de nombreuses animations pour tous les publics. Ce sont donc de nombreux bénévoles qui oeuvrent « main dans la main » afin de maintenir un lien social indispensable entre les personnes. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur geste altruiste, et ce, dans l'intérêt général de la collectivité. ■

*Photos : Club des Loisirs - Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse*





## Les échos du village



**Retour sur la première édition de la Médiévale Goultoise qui s'est tenue les 9 & 10 septembre dernier !**





**U**n week-end riche en émotions autour du XI<sup>e</sup> siècle à Goult. Combats, démonstration de métiers anciens, musique, balades à travers le village et même un lancer de hache pour les téméraires !

L'association des commerçants remercie tous les bénévoles ainsi que l'association du patrimoine de Goult (APG) pour son investissement et toutes ces magnifiques visites organisées. Après des retours plus que positifs pour cette première édition organisée en seulement 4 mois, nous espérons vous retrouver en 2024 avec une « Nouvelle Médiévale Goultoise » pleine de nouveautés et de surprises ! Affaire à suivre... ■

*Article : Charlie MARTEL  
Photos : Charlie MARTEL et Françoise PEZIERE*





La commune de Goult a accueilli, du 2 au 8 octobre, le 18<sup>e</sup> congrès international de la pierre sèche organisé par la Société Scientifique Internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche (SPS) et les membres SPS du Vaucluse. C'est avec le soutien de M. Michelangelo Dragone, Président de la SPS, ainsi que du Conseil Départemental de Vaucluse et de la Région Sud que le dossier de candidature déposé par la commune de Goult a été retenu en 2021.

Créée en avril 1997, la SPS réunit des scientifiques, des amateurs et des institutions qui travaillent pour l'étude, la protection et la conservation des constructions en pierre sèche. Elle a comme but de pérenniser ces congrès et de suivre les évolutions de la recherche, des réhabilitations et des innovations concernant la pierre sèche. Entre deux congrès, elle maintient le lien parmi les différents partenaires et assure la continuité des rencontres et des échanges.

Il est aussi important de rappeler qu'en novembre 2018, l'Unesco a inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité « l'art de la construction en pierre sèche: savoir-faire et techniques ». Aujourd'hui plus de 1000 sites du patrimoine naturel et culturel sont protégés pour leur valeur universelle exceptionnelle avec un système bien établi de suivi et de rapports périodiques. Parmi eux se trouvent environ 120 paysages culturels particulièrement intéressants pour la connaissance et la pratique de la construction en pierre sèche.

### **Le thème du congrès**

PIERRE : économie constructive durable et écologique

EAU : entre rareté et excès, quelle gestion par les aménagements en pierre sèche ?

### **Le programme**

Le congrès a débuté par l'ouverture d'un chantier participatif organisé par l'association «Les Murailleurs de Provence» et les stagiaires de la formation «Devenir Murailleur Caladeur» du CFPPA Provence-Ventoux de Carpentras. Une trentaine de murailleurs venus d'Autriche, de Bulgarie, de Belgique, de Chypre, du Maroc, d'Espagne, de Grèce, de Suisse et du Royaume-Uni ont également participé à ce projet, réunis par le même savoir-faire.

Ce chantier a duré du lundi 2 octobre au jeudi 5 octobre 2023 et a consisté à restaurer et sécuriser une partie de l'enceinte du moulin. Il a débuté par la déconstruction du mur existant pour ensuite le reconstruire avec les mêmes pierres, sans aucun apport extérieur (ni eau, ni sable, ni ciment).





L'ouverture du Congrès a été officialisée par Didier PERELLO, Maire de Goult le jeudi 5 octobre 2023, en fin d'après-midi, sur l'aire du Moulin de Jérusalem, lieu emblématique de la commune. Elle s'est déroulée en présence du Président de la SPS, de la vice-présidente de la Région Sud, de la Présidente du Conseil Départemental et des partenaires sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Le vendredi 6 octobre et samedi 7 octobre 2023 ont été consacrés aux exposés et débats entre tous les participants des différents pays d'Europe. Chacun a pu intervenir lors de 4 sessions au cours desquelles ont été abordés les thèmes suivants :

Session 1 : les démarches et les dynamiques liées à la reconnaissance des valeurs de la technique.

Session 2 : la pierre, l'eau et la pente : aménagement et usages .

Session 3 : le passage à l'avenir, du factuel au mental.

Session 4 : la pierre sèche comme ressource pour l'identité et la création .

La session du samedi s'est terminée par la projection d'un film documentaire d'Antoine Basile & Ulysse Rousselet, architectes - Atelier Géminé, France : « Au pays des pierres », tourné en partie au Conservatoire des Terrasses de culture.

Pendant ces deux journées une exposition de documents et une projection de films relatifs à la pierre sèche à travers les pays européens s'est tenue à la salle du 3ème âge. Au terme de ce Congrès, experts, scientifiques et professionnels concluent :

- La pierre sèche participe à une économie constructive, durable et écologique par la mobilisation d'un matériau local, issu des carrières proches ou d'un réemploi de pierres de démolitions utilisées sans mortier et sans liant. Un mur en pierre sèche n'est composé que de pierres et de vides, ce qui lui confère une capacité de drainage performante et un abri pour la petite faune et les insectes.

- Les ouvrages en pierre sèche constituent, par le soutènement des terres, un dispositif efficace de drainage des eaux de ruissellement. Ils garantissent le maintien en place des couches fertiles des sols préservant leur fonction de puits de carbone.

- Enfin, par leur inertie thermique, ils assurent un microclimat tempéré en toutes saisons. Pour ces qualités, ils servent d'abris à une flore et à une faune muricole aussi nombreuses que diverses. Le microclimat des murs en pierre sèche a toujours été utilisé par les paysans : culture de légumes secs en bordure, murs à vignes, insula autour du pied d'olivier, murs apiés abritant des ruches.

La conservation des grands paysages et la sauvegarde de leur patrimoine culturel de pierres sèches constituent une réponse essentielle au changement climatique et à la perte de biodiversité et diversité culturelle. La transmission des connaissances et la sensibilisation des communautés sont cruciales. Le patrimoine vivant concerne les populations, la résilience et surtout les connaissances transmises de génération en génération. C'est l'occasion, pour tous les acteurs impliqués dans la sauvegarde du patrimoine vivant, de souligner qu'il appartient à tous. ■

Article : Monik CHABAUD





**L**undi 4 septembre 2023, les écoliers de l'école René Char de Goult ont repris le chemin de l'école. A cette occasion, nous souhaitons la bienvenue à Mmes Meryem Fechtane en charge de la classe des CE1-CE2 et Alys Paul en charge des GS-CP-CE1. Mme Anne Chabert assure la direction de l'école et est en charge de la classe des CE2-CM1-CM2. Mme Claire Isnard est en charge est TPS-PS-MS. La rentrée a été suivie des élections des représentants des parents d'élèves qui sont Vanessa Rossi, Françoise Pézière, Solène Restier, Pascale Ulpat-Rovetta et en suppléance Bénédicte Van Wely.

L'année scolaire est ponctuée d'interventions de sensibilisation : exercice d'évacuation incendie le 9 octobre, exercice attentat intrusion s'échapper le 20 novembre et présentation du programme « pHARe » (prévention du harcèlement à destination des écoles) suivie d'une journée nationale le 9 novembre. Les enseignantes sont toujours aussi motivées et dynamiques et proposent un beau programme extra-scolaire pour mettre en corrélation le programme avec les sorties scolaires.

Les CM2 ont participé au cross du collège du Calavon de Coustellet le jeudi 16 novembre et le 23 novembre, ils sont allés visiter le matin les Carrières des Lumières et l'après-midi ils ont participé à l'atelier des potiers dans l'Antiquité sur le site archéologique de Glanum. Entre le 10 novembre et le 20 décembre, les classes des CE1-CE2 et des CE2-CM1-CM2 bénéficient d'une heure par classe, chaque vendredi après-midi, d'une initiation rugby au stade de la Canove grâce à l'intervention de l'association « A Venir Rugby ».



Un grand projet phare de l'année : l'exposition immersive « le jardinage » à la fin de l'année : restitution du travail de 3 classes mené en musique avec le musicien Pierre-Olivier Brochec et

pour toutes les classes : arts visuels, expression de différentes formes : danse, production écrite, théâtre... Thème relatif au jardin de l'école et à la nature en général. Ce projet est fédérateur, il concerne toutes les classes de l'école. Les parents seront invités à la fin de l'année à entrer dans l'école pour voir les différentes réalisations de tous les élèves.



Les enseignantes remercient la mairie pour les bus pour les sorties, pour le financement et le bon fonctionnement de l'école, travaux et renouvellement de matériels et équipements, pour la cuve de récupération d'eau pour pérenniser le potager créé pendant l'année scolaire 2020-2021 et l'APE (Association des parents d'élèves de Goult) pour le financement des projets et sorties scolaires des enfants et notamment la participation au projet commun de toutes les classes de l'école : projet de réalisation de grands jeux de société en carton sur la période hivernale avec « Compagnie Histoire de »!.

Un excellent premier semestre et bien d'autres projets en perspectives sur le reste de l'année ! Bravo aux maîtresses et bonnes continuations. Excellent travail et réussite aux enfants ! Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! ■

*Texte Françoise Pézière  
Photos Anne Chabert*

### Association des Anciens Combattants

#### Cérémonie de l'Armistice de 1914/1918

La cérémonie de l'Armistice de 1914/1918 s'est déroulée depuis la mairie de Goult jusqu'au monument aux morts avec une participation de soixante-dix personnes du village et des environs. Monsieur le Maire, Didier Perello, a lu le message de Madame la secrétaire d'État auprès du Ministère des Armées. Les élèves de l'école communale de Madame Anne Chabert ont effectué la lecture du message de l'Union Fédérale.

Après la minute de silence, la cérémonie s'est terminée par le dépôt de gerbes au pied du monument aux morts et le chant de la Marseillaise clôtura la cérémonie. ■



Article et photo : Le bureau

### Association des Parents d'Élèves

Voici les dates qui vont ponctuer notre année 2024, et auxquelles nous espérons vous voir nombreux :

- loto le 14 janvier à 14h00 à la salle des fêtes,
- carnaval le samedi 17 février à 14h00 départ devant l'école,
- séance de cinéma le samedi 16 mars à 17h00,
- chasse aux œufs le vendredi 5 avril à 16h30 dans le parc à côté de la maternelle,
- kermesse le vendredi 28 juin à 16h30 dans la cours de l'école. ■

Article et photo : Le bureau



### AMITIE GOULT GUEBERSCHWIHR

#### Le jumelage, c'est reparti !

Après une interruption de nos échanges avec nos amis alsaciens, due au COVID, une délégation de Guebenschwihr est descendue début novembre pour relancer nos échanges. Ils sont restés trois jours sur Goult et ont pu partager notre traditionnel repas Choucroute, le 4 novembre à la salle des fêtes.



Entre repas, visites et rencontres de travail, il ressort que dès le mois de mai, pour le week-end de Pentecôte, nous devrions monter en Alsace. Un séjour en « toute simplicité », avec du temps pour visiter cette belle région et se retrouver tous en groupe autour d'une table alsacienne. Vous pouvez, dès à présent, si vous êtes quelque peu intéressés, vous rapprocher de Jacqueline Chabaud, Présidente de l'association, au 0652699993 ou de Lydie Molinas, trésorière au 0634533897. Cela ne vous engage nullement pour le moment, nous vous recontacterons dès que le projet commencera à prendre forme avec plus de précisions.

Nous serons présentes le dimanche 07 janvier après-midi, à la salle des fêtes pour notre LOTO annuel. Nombreux lots à gagner, 8 parties, 10 cartons pleins. Nous vous y espérons nombreux. Passez de bonnes fêtes de fin d'année. ■

Article et photo : Le bureau



### Le CAS de Goult à votre service !

Les membres du Comité d'Action Sociale sont toujours à votre disposition pour vous accompagner dans les formalités administratives nécessaires pour l'obtention d'un certain nombre d'aides. Parmi celles-ci, on peut rappeler les aides pour le ramassage scolaire et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères mises en place par la mairie, possibles sous conditions, ou le Chèque-eau.

De même le Conseil départemental de Vaucluse, le Conseil régional ou la CAF sont en charge des allocations logement, du RSA, de l'APA, des allocations familiales, de l'accueil Jeune enfant, de l'allocation de rentrée scolaire, de l'aide au permis de conduire, de la prime d'activité, parmi les plus importantes. Une Mutuelle de village (MGA) vous est aussi proposée. N'hésitez pas à les contacter à la mairie. ■

### Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)

**Les Espaces Départementaux des Solidarités, c'est le Conseil départemental à côté de chez vous !**

Les 16 Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), et une antenne proposent un service de proximité pour vous aider dans vos problèmes financiers, familiaux, professionnels...

A l'EDeS, tout est fait pour prendre en compte vos besoins et vous éviter de multiplier les déplacements.

### Permanences sociales et médico-sociales extérieures dans les communes du Vaucluse

Les prises de rendez-vous se font à l'EDeS le plus proche de votre domicile par téléphone aux horaires d'ouverture habituels (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

#### EDeS APT

156 avenue de Lançon - 84400 APT  
Tél. : 0490747600

### Permanences MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) dans les EDeS

Pour prendre rendez-vous, appelez-le 0 800 800 579 (numéro vert). Vous serez mis en relation avec un agent qui étudiera votre demande et vous fera connaître les permanences MDPH dans l'EDeS le plus proche de votre domicile.

### Zoom sur :

Les Assistants en Démarches Administratives et Numériques : une fonction basée sur la polyvalence

Depuis 2018, au sein des Espaces Départementaux

des Solidarités (EDeS), l'Assistant en Démarches Administratives et Numériques (ADAN), agent du Département, accompagne le public dans :

- les démarches administratives,
- le suivi de dossiers, la création d'une adresse email,
- le soutien à la rédaction de courriers ou tout simplement la recherche d'une information.

L'utilisateur est mis en relation avec un ADAN par les travailleurs sociaux ou agents d'accueil du Département. ■

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE  
rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon cedex 9

Tél. : 0490161500 - <https://www.vaucluse.fr/nos-services/solidarites/espaces-departementaux-des-solidarites-edes-1414.html>

Espaces Départementaux des Solidarités du Vaucluse

- + de proximité
- + de services

**EDeS, 2 fois + solidaires !**

17 lieux d'accueil et d'accompagnement social et médico-social.  
Des professionnels à vos côtés à tout âge de la vie.

[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)  
@departementvaucluse

Département VAUCLUSE



Par la Communauté de communes  
Pays d'Apt Luberon

**Le bus intercommunal itinérant de services publics** *Vient à vous!*

Accueil, écoute, conseils  
L'assistance et l'accompagnement aux démarches administratives sont nos missions au quotidien pour faciliter la vôtre!

**Accueil**

**Démarches administratives**

**Mise en relation**

**Outils numériques**

**Famille**

**Emploi**

**Accès au droit**

**Santé**

Le Lien est un service piloté et proposé par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon labellisé Espace France Services.

**MISSIONS**

De l'**information** à l'**accompagnement** pour des démarches de la vie quotidienne !

- Vous souhaitez être accompagné.e dans vos démarches administratives en ligne ou papiers.
- Vous avez besoin de vous renseigner sur votre déclaration de grossesse ou connaître les démarches à effectuer après la naissance de votre enfant.
- Vous désirez immatriculer votre véhicule ou refaire votre carte grise.
- Vous voulez préparer votre retraite ou effectuer une demande de pension de réversion...

**ACCÉDEZ EN 1 SEUL LIEU AUX INFORMATIONS ET SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN !**

**SERVICES**

**Accueil, Orientation, Accompagnement**

- Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives « papiers » et numériques.
- Mise en relation avec les opérateurs partenaires.
- Impôts, aides sociales, permis de conduire, carte grise...
- Emploi
- Accès au droit
- Courrier

Sur notre commune, le bus est présent le mercredi (1 à 2 fois par mois) de 9h à 12h sur la place de la Libération. Pour obtenir le calendrier officiel, renseignez-vous auprès du secrétariat de la mairie ou allez directement sur le site Internet de la CCPAL - <https://www.paysapt-luberon.fr/>

### LES DOCUMENTS A APPORTER POUR VOTRE RENDEZ-VOUS

<p><b>POUR UNE DEMARCHE CAF/CAF.FR/TEL. : 3230</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre numéro d'allocataire (ou un courrier de la CAF)</li> <li>✓ Votre code confidentiel à 8 chiffres</li> <li>✓ Votre pièce d'identité en cours de validité</li> <li>✓ Votre Carte vitale</li> <li>✓ Vos 3 derniers bulletins de salaire</li> <li>✓ Votre dernier avis d'imposition</li> <li>✓ Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)</li> </ul>	<p><b>ASSURANCE RETRAITE/LASSURANCERETRAITE.FR/ TEL. : 3646</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre carte vitale (si absence numéro de sécurité sociale)</li> <li>✓ Votre pièce d'identité</li> <li>✓ Votre livret de famille</li> <li>✓ Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)</li> <li>✓ Vos 12 derniers bulletins de salaire (selon la situation)</li> <li>✓ Vos 2 derniers avis d'imposition ou non-imposition</li> </ul>
<p><b>POUR UNE DEMARCHE MSA/MSA.FR/04 90 13 67 99 POUR UNE PRISE DE RDV</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre carte vitale (si absence numéro de sécurité sociale)</li> <li>✓ Votre mot de passe associé à votre compte MSA</li> <li>✓ Vos 3 derniers bulletins de salaire</li> <li>✓ Votre pièce d'identité</li> <li>✓ Votre dernier avis d'imposition</li> <li>✓ Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)</li> </ul>	<p><b>POUR UNE DEMARCHE AVEC LES IMPOTS/IMPOTS.GOUV.FR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre numéro fiscal et le mot de passe associés à votre compte impôts</li> <li>✓ Votre dernier avis d'imposition</li> <li>✓ Votre carte bancaire et le téléphone associé à cette carte en cas de contrôle de sécurité</li> </ul>
<p><b>POUR UNE DEMARCHE ASSURANCE MALADIE/AMELI.FR/ TEL. : 3646</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre carte vitale (si absence numéro de sécurité sociale)</li> <li>✓ Votre mot de passe associé à votre compte Ameli</li> <li>✓ Votre pièce d'identité en cours de validité</li> <li>✓ Votre téléphone portable (pour réception de votre code provisoire)</li> <li>✓ Votre RIB</li> </ul>	<p><b>POUR UN PAPIER D'IDENTITE/ANTS.GOUV.FR/ TEL. : 3400</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre pièce d'identité et/ou passeport même périmé</li> <li>✓ Votre justificatif de domicile de moins de 6 mois</li> <li>✓ Votre carte bancaire et le téléphone associé à cette carte en cas de contrôle de sécurité</li> <li>✓ Photo d'identité (numérique ou non) aux normes</li> </ul>
<p><b>POUR UNE DEMARCHE POLE EMPLOI/POLE-EMPLOI.FR/ TEL. : 3949</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre numéro d'identifiant (ou un courrier de Pôle emploi)</li> <li>✓ Le mot de passe associé à votre compte Pôle emploi</li> <li>✓ Votre pièce d'identité en cours de validité</li> <li>✓ Votre carte vitale</li> <li>✓ Votre attestation employeur et justificatif de formation, le cas échéant</li> <li>✓ Vos 3 derniers bulletins de salaire (pour actualisation si vous exercez une activité salariée)</li> <li>✓ Votre CV papier ou sur clé USB si possible</li> <li>✓ Votre RIB</li> <li>✓ Tout autre document pouvant justifier de votre situation</li> </ul>	<p><b>POUR UN VEHICULE/ANTS.GOUV.FR/ TEL. : 3400</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre pièce d'identité en cours de validité</li> <li>✓ Votre déclaration de cession</li> <li>✓ Votre permis de conduire</li> <li>✓ Votre procès-verbal de contrôle technique</li> <li>✓ Votre carte bancaire et le téléphone associé à celle-ci en cas de contrôle de sécurité</li> <li>✓ Le numéro de cession</li> <li>✓ Le code confidentiel</li> </ul>
	<p><b>POUR UN PERMIS DE CONDUIRE/ANTS.GOUV.FR/ TEL. : 3400</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Votre pièce d'identité en cours de validité</li> <li>✓ Votre justificatif de domicile de moins de 6 mois</li> <li>✓ Photo d'identité numérique aux normes</li> <li>✓ Votre carte bancaire et le téléphone associé à celle-ci en cas de contrôle d'identité</li> <li>✓ L'avis médical si nécessaire</li> <li>✓ L'ancien permis de conduire</li> </ul>





### La gestion saine de nos végétaux et déchets de cuisine : le tri à la source des biodéchets

#### Une obligation à compter du début de l'année 2024

La loi AGECE de 2020 pose à compter du 1er janvier 2024 l'obligation pour la population (particuliers et professionnels) de traiter séparément les biodéchets, tels que les déchets fermentescibles issus des jardins et de la cuisine. Il convient donc de ne plus les mêler aux ordures ménagères. Cette initiative offre de nombreux avantages, tant sur le plan écologique qu'économique. En effet, les déchets déposés dans les bacs d'ordures ménagères saturent ces derniers et restreignent l'accès pour tous les usagers. Qui plus est, ces déchets sont traités par incinération, procédé à la fois coûteux (pour le contribuable !) et nuisible pour l'environnement.

Pour ce qui est des déchets verts de jardin, les habitants sont invités à les apporter en déchetterie. Il est bon de rappeler que la carte d'accès est gratuite et permet jusqu'à 24 dépôts annuels. De surcroît, ces déchets sont récupérés par les agriculteurs locaux, ce qui permet de maîtriser le coût pour la collectivité par rapport à la gestion des ordures ménagères, et par conséquent de réduire l'impact sur la fiscalité locale.

En ce qui concerne les restes de cuisine, le compostage s'impose comme une solution naturelle, écologique et économique. Dans notre région, majoritairement rurale, c'est l'option la plus judicieuse pour traiter ce qui représente près du tiers de nos déchets quotidiens, selon la dernière étude menée par le SIRTOM de la Région d'Apt dans son plan de prévention des déchets. Nous pouvons trier le verre depuis près de 40 ans et les emballages depuis 20 ans. La loi AGECE, dite loi anti-gaspillage, vient renforcer nos efforts en vue de réduire drastiquement le volume de nos déchets.



Le SIRTOM développe actuellement des sites de compostage collectif dans la région, spécialement conçus pour les groupements de maisons sans jardin ou espace vert privatif. Par ailleurs, des ateliers gratuits sont offerts à ceux pratiquant le compostage chez eux, pour les accompagner et les aider à optimiser cette démarche.

Saviez-vous que le coût unitaire d'un composteur est de 80€? Conscient de cet investissement et pour encourager la démarche écologique, le SIRTOM a pris la décision depuis 2003 de subventionner ce coût et propose le composteur individuel à seulement 21€ pour les usagers, prenant ainsi à sa charge 60€ par unité.

Si vous êtes intéressé par l'achat d'un composteur à ce tarif avantageux, ou si vous souhaitez démarrer un projet de compostage collectif dans votre quartier, hameau ou lotissement, n'hésitez pas à contacter le maître composteur du SIRTOM, M. Patrice BOUT, au 06 98 93 67 47. Il sera présent afin d'étudier la faisabilité de votre projet et vous fournir toutes les informations nécessaires pour le mener à bien. ■

Objet : Tri à la source des biodéchets  
Dossier suivi par Marion SCHMITTER  
Tel : 06 34 41 53 24  
E mail : marion.schmitter@sirtom-apt.fr



« Mutuelle de Ville et Village » :  
La garantie d'un service de proximité,  
pour un accès aux soins pour tous !

Soucieuse que la santé ne devienne pas une « marchandise » et afin de favoriser l'accès aux soins pour tous, la municipalité a mis en place une « mutuelle de ville et village ». Pour ce beau projet en faveur de nos administrés, nous avons fait confiance à une **VRAIE** mutuelle : la **Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud**, Mutuelle interprofessionnelle, première « mutuelle de ville et village » de France, porteuse de valeurs telles que la solidarité, notamment intergénérationnelle, l'entraide, etc...

Ce partenaire « Santé » a également retenu notre attention par ses tarifs et sa proximité.

Dans cet article, nous souhaitons rappeler les avantages et le fonctionnement de la mutuelle de village, ainsi que l'importance de rejoindre cette initiative collective.

### Pourquoi opter pour la Mutuelle de Village ?

1. **Le choix des garanties** : La Mutuelle de Village offre un choix de 5 garanties avec des cotisations calculées au plus juste, ce qui signifie que vous pouvez bénéficier de soins de qualité en réalisant des économies substantielles, contribuant ainsi à alléger la charge financière de vos dépenses de santé.
2. **Proximité** : En adhérant à la Mutuelle de Village, vous renforcez le tissu social local, et vous bénéficiez d'un conseiller dédié, sur place lors des permanences sur la commune et dans toutes les agences MGA.
3. **Facilité d'accès aux soins** : La Mutuelle de Village simplifie l'accès aux soins en éliminant les barrières financières et en vous accompagnant dans vos démarches (recherche de praticiens conventionnés, renseignements sur l'accès aux droits etc). Vous pourrez consulter des professionnels de santé de notre commune et des environs en toute sérénité.

### Comment adhérer à la Mutuelle de Village ?

Pour rejoindre la Mutuelle de Village, rien de plus simple :

L'adhésion est ouverte à tous les résidents ou salariés de notre commune. Un diagnostic conseil personnalisé, sera réalisé en fonction de votre situation familiale et vos besoins de santé. A l'issue de ce dernier, l'adhésion pourra être finalisée. Une fois membre, vous recevrez votre carte d'adhérent.

La santé est l'un des biens les plus précieux, et il est essentiel que chacun puisse y accéder de manière équitable. La Mutuelle de Village est le moyen de garantir à tous les habitants de notre commune l'accès à des soins de qualité à des tarifs raisonnables. Rejoignez-nous dans cette initiative, renforçons notre solidarité, et améliorons ensemble la santé de notre village.

Nous sommes là pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et votre famille en matière de santé.

### Votre santé, notre priorité !

#### Des permanences régulières ont lieu dans la commune

Prenez contact auprès de la Mairie, du CCAS ou de la **M.G.A.** au : 04.90.89.16.90, par mail : [contact@mutmga.fr](mailto:contact@mutmga.fr) ou directement sur le site de la mutuelle : [www.mutuellegeneraledavignon.com](http://www.mutuellegeneraledavignon.com)



### Quelques nouveautés !

«**Panorama**» de Lilia HASSAINE - Ed. Gallimard - 240 p. - DL 2023

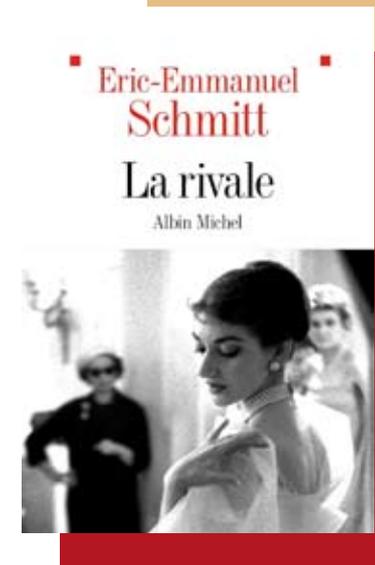
**Prix Renaudot des lycéens 2023**

**H**élène, ex-commissaire de police, reprend du service pour retrouver un couple et leur petit garçon, Milo. Elle rencontre les dernières personnes à avoir été en contact avec eux. Depuis que la France a basculé dans l'ère de la Transparence, ces hommes et ces femmes vivent dans un monde harmonieux, libéré du mal, où chacun évolue sous le regard protecteur de ses voisins. Mais au cours de son enquête, Hélène va dévoiler une vérité aussi surprenante que terrifiante. À travers cette contre-utopie, c'est le monde d'aujourd'hui que l'auteur interroge. Ce roman haletant montre des êtres en proie à leurs pulsions et à leurs fêlures derrière leur apparente perfection. ■



«**La rivale**» de Eric-Emmanuel SCHMITT - Ed. Albin Michel - 144 p. - DL 2023

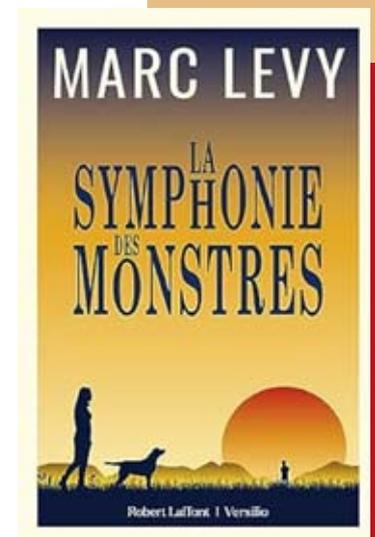
**L**a Callas ? Vous verrez : bientôt plus personne ne se souviendra d'elle... » Qui parle ? Une certaine Carlotta Berlumi. Le nom de cette mystérieuse vieille dame n'évoque rien à personne, pourtant elle soutient mordicus qu'elle connut son heure de gloire à la Scala et fut la plus grande rivale de Maria Callas. À l'entendre, la cantatrice grecque parvint, à force de manoeuvres et de combines, à la jeter aux oubliettes, mais elle lui rendit la monnaie de sa pièce en précipitant sa chute. À travers ce cocasse et inoubliable personnage, Éric-Emmanuel Schmitt brosse, avec un humour et une malice incomparables, le portrait en creux d'une Maria Callas méconnue. Et nous convie, en expert de la musique et des méandres de l'âme, dans les coulisses clandestines de l'opéra et du cœur humain. ■



«**La symphonie des monstres**» de Marc LEVY - Ed. Robert Laffont - 400 p. - DL 2023

**E**n rentrant chez elle un soir, Veronika découvre la disparition de son fils âgé de neuf ans. Désseparées, elle et sa fille Lilya cherchent à comprendre où Valentyn a été emmené. Elles vont remuer ciel et terre pour retrouver la trace du petit garçon – l'une animée par sa témérité d'adolescente, l'autre par sa détermination de mère. Mais l'ennemi est partout, et Lilya et Veronika ne pourront se fier à personne... ou presque.

Ensemble, elles vont tenter de déjouer « la Symphonie des monstres », un projet bien plus terrifiant qu'une fiction. Au cours d'une aventure peuplée de personnages inoubliables, une mère et sa fille vont réapprendre à se connaître et à s'aimer. Porté par une écriture puissante, Marc Levy nous livre un roman magistral : une grande aventure humaine au cœur de l'Histoire tumultueuse qui s'écrit aujourd'hui sous nos yeux. ■

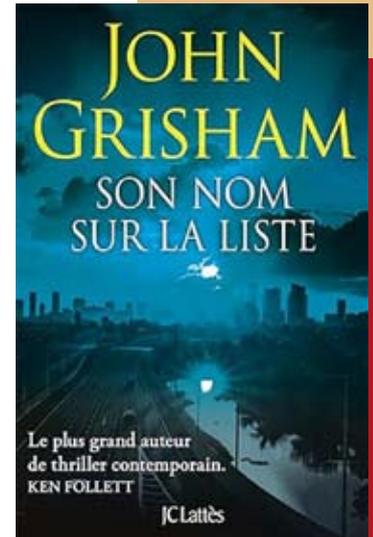




### Les policiers à lire !

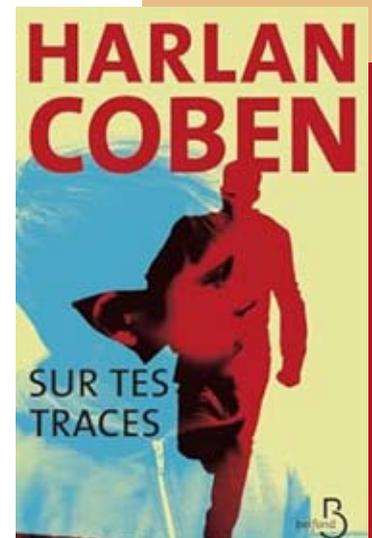
«**Son nom sur la liste**» de John GRISHAM - Ed. JCLattès - DL 2023 - 329 p.

**É**reintée par son travail pour le Bureau de l'Inspection Judiciaire, Lacy Stoltz s'apprête à changer de voie lorsqu'elle rencontre une femme mystérieuse. Jeri Crosby se présente sous un faux nom depuis l'assassinat de son père vingt ans plus tôt. L'affaire, jamais élucidée, est désormais classée. Elle pense connaître l'identité du meurtrier, qu'elle traque depuis deux décennies. Jeri n'a cependant aucune preuve tangible. Le tueur a toujours une longueur d'avance sur la police et n'en est pas, selon elle, à une seule victime. Il connaît l'expertise médico-légale, les procédures de police, la loi. Et pour cause, il est juge en Floride – dans la juridiction de Lacy. Lacy peut-elle mener l'enquête sans que son nom s'ajoute à la liste ? ■



«**Sur tes traces**» de Harlan COBEN - Ed. Belfond - DL 2023 - 384 p.

**L'**objectif de Il y a cinq ans, David prenait perpétuité pour le meurtre de son enfant. Aujourd'hui, David apprend que son fils est vivant... Il y a cinq ans, David avait tout : un mariage heureux, un petit garçon, Matthew. Aujourd'hui, David est en prison à vie pour le meurtre de son fils. Délire alcoolique ? Crise psychotique ? Que s'est-il passé cette nuit-là ? David n'a plus aucun souvenir. Un jour, son ex-belle-sœur se présente au parloir. C'est la première à reprendre contact avec lui. Dans ses mains, la photo d'un enfant dans un parc d'attractions. Matthew. Matthew est vivant. Pour le retrouver, David n'a plus le choix. Il doit s'évader et partir sur les traces de son fils... ■



«**Le Don du mensonge**» de Donna LEON - Ed. Calmann Lévy - DL 2023 - 324 p.

**D**ans la belle Venise, les activités criminelles semblent se calmer tandis que la ville sort de la pandémie. Le commissaire Brunetti profite de ce moment pour renouer avec la splendeur de la Sérénissime et sa riche culture. Cependant, la trêve prend fin quand une amie d'enfance de Brunetti arrive en catastrophe à la questure. Elle soupçonne son gendre d'être mêlé à des affaires sordides, et de mettre ainsi toute sa famille en danger. Brunetti va mener l'enquête en secret, aidé de la signorina Elettra et de la commissaire Claudia Griffoni, au risque de désobéir à sa hiérarchie. En démêlant les noeuds de cette histoire, il va remonter jusqu'aux milieux mafieux de la ville et faire éclater au grand jour une vérité terrible. Mensonges, arnaques et menaces... Le commissaire saura-t-il protéger son amie tout en faisant respecter la loi ? ■





### Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16  
Médiathèque - Agence Postale Communale - Point  
Info Municipal 04 90 72 38 58  
Ecole Primaire 04 90 72 21 36  
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02  
ADMR de Goult 04 90 72 38 15  
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84  
Gare SNCF Cavaillon 36 35  
Renseignements Administratifs 39 39

### Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne  
84400 APT - Tél. : 3949 - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

### Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71  
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

### SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89  
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

### Services médicaux

Docteur NAHON 04 90 72 05 69  
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67  
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99  
Ostéopathe RITZENTHALER 07 79 90 62 70  
Psychologue RINIE 06 08 15 95 70  
Naturopathe MAZZOLINI 06 56 86 72 04  
Pharmacie 04 90 72 31 16  
Ambulances 04 90 72 26 08

### Permanences UFC Que choisir

A la maison des associations d'Apt, rue Cély, les  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de 9h à 12h sur rendez-vous  
au 04 42 93 74 57

### Numéros d'urgence

SAMU : 15  
Police : 17  
Pompiers : 18  
Appel d'urgence européen : 112  
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)  
SOS Médecins : 08 03 06 70 00  
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236  
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41  
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858  
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13  
Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 09 77 408 408  
EDF - GDF Avignon 0810 084 084  
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00  
France Télécom dérangements 10 13

### Déchetteries :

#### de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à  
12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche  
Tél. : 04 32 52 00 98.

#### d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de  
8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.  
Fermée le dimanche.  
Tél. : 04 90 04 03 95

### SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex  
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)  
[contact@sirtom-apt.fr](mailto:contact@sirtom-apt.fr)

<http://www.sirtom-apt.fr/>

Les encombrants sont enlevés gratuitement par la  
mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au  
secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

### Informations économiques :

#### Indice de référence des loyers

Au troisième trimestre 2023, l'indice de référence  
des loyers s'établit à 141,03. Sur un an, il augmente  
de 3,49%. Mise à jour du 13 octobre 2023.

#### Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 1er mai 2023, le smic horaire brut est de  
11,52 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de  
travail est de 1.747,20 euros.

<http://www.insee.fr>

### Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné  
la possibilité de s'informer sur l'emploi grâce à la  
lettre numérique d'information municipale. En effet,  
grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie  
de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous disposez d'un  
accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec  
une connexion Internet, permettant de naviguer sur  
le site du Pôle Emploi. N'oubliez pas également de  
vous rendre sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) qui  
regroupe toutes les informations liées aux services  
de l'Etat.

*La mairie de Goult met à disposition de  
tous la totalité des informations culturelles,  
associatives et municipales sur le site Internet  
communal : [www.goult.fr](http://www.goult.fr)*



Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal. Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone. Merci de votre compréhension.

### Nos joies,

#### Naissances :

SABCÉ Pablo ..... 17 août 2023 à AVIGNON  
 TERRAS Roxane..... 24 septembre 2023 à CAVAILLON  
 LE GUILLERMIC Leyna ..... 10 novembre 2023 à CAVAILLON  
 LESTOURNEL Louis ..... 15 novembre 2023 à CAVAILLON

#### Mariages :

NICOLAS Kévin et RUSSO Charlène ..... 10 juin 2023  
 LACAZE Victor et KEVORK Kohar ..... 24 juin 2023  
 MENERET Philippe et LESBOUEYRIES Cécile ..... 21 juillet 2023  
 CASTERA Léo et VENANT Laurie ..... 19 août 2023  
 BACA PEREZ Juan et HAAG Sophie..... 08 septembre 2023  
 LOPEZ QUINONES Wayra et GIRARD Estelle ..... 29 septembre 2023

### Nos peines,

#### Décès :

GIVAUDAN Francis ..... 23 juin 2023  
 MEYSSARD Félix, Paul..... 04 juin 2023  
 MOUTIN Marcel..... 03 octobre 2023  
 PASCAL Josy ..... 28 juillet 2023  
 MOUCHON Jean-Marc..... 15 novembre 2023  
 SCINICARIELLO Liliane..... 19 novembre 2023

### Hommage à Juliette GIRARD

Fille de Aimé GIRARD, plusieurs fois élu municipal et responsable associatif pendant de nombreuses années, Juliette nous a quittés il y a maintenant une année. Nous gardons une pensée particulière pour toute sa famille.

## Le coin du jeu...

### SUDOKU

2		7		1		6		5
	9	5	6					2
8					4			
						2	6	
			7	2	6		1	8
				9			3	
	5					3		
6		4	5	3				
	1	2		7	9			

Avec les 4 chiffres des cases en jaune, retrouvez la superficie de la commune : \_ \_ \_ \_

### Solution du numéro précédent

9	6	5	3	7	2	8	4	1
2	7	1	4	6	8	5	9	3
4	8	3	9	5	1	2	6	7
7	1	2	5	9	4	3	8	6
6	5	4	8	2	3	1	7	9
3	9	8	6	1	7	4	5	2
5	2	7	1	8	9	6	3	4
1	4	6	7	3	5	9	2	8
8	3	9	2	4	6	7	1	5

Chapelle des Hommes  
1328

# Les services publics



## Commune de Goult

Coordonnées des services

### Mairie de Goult

31 place Jean Moulin - 84220 Goult  
Tél. : 04 90 72 20 16

ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.  
Le mercredi de 8h00 à 12h00.  
Le samedi de 9h00 à 12h00.

[service secrétariat général](mailto:accueil-goult@orange.fr)  
accueil-goult@orange.fr  
[service comptabilité](mailto:compta-goult@orange.fr)  
compta-goult@orange.fr

### Permanences

Maire, adjoints et la responsable du C.A.S, uniquement  
sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie  
au 04 90 72 20 16.

### Médiathèque Municipale (APC)

24 passage Guy Guiton - 84220 GOULT  
Tel. : 04 90 72 38 58  
maisondevillage344@orange.fr

ouverte au public du mardi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.  
Le samedi de 8h30 à 11h30.

